
Communiqué de presse

Grand-Lancy, le 13 octobre 2022

Accord trouvé aux Transports publics genevois : le réseau va progressivement revenir à la normale

La direction des Transports publics genevois (tpg) annonce être parvenue à un accord avec les partenaires sociaux sur la levée des piquets de grève et sur l'indexation des salaires. Cette décision implique la fin du mouvement social en cours.

La direction des tpg et les partenaires sociaux actifs au sein de l'entreprise sont parvenus à un accord à l'issue d'une réunion qui s'est tenue aujourd'hui jeudi 13 octobre 2022.

Ce compromis porte notamment sur une indexation des salaires de +0,6% à partir du 1^{er} janvier 2023. Cet accord ne remet pas en cause la décision prise par le Conseil d'administration des tpg au sujet de l'indexation des salaires 2022. Il a été également convenu d'un calendrier pour la suite des discussions.

La conclusion d'un accord implique la fin du mouvement social en cours. Les équipes travaillent actuellement à une remontée de l'offre. Les reprises de service sont en cours. Le réseau des tpg devrait retrouver une fréquence normale au plus tard, le vendredi 14 octobre 2022.

La direction des tpg se dit satisfaite de la fin du mouvement social. Elle exprime ses vifs regrets vis-à-vis de la situation difficile vécue ces jours. Elle présente ses excuses à sa clientèle pour les désagréments causés.

Pour toute question au sein des Transports publics genevois (tpg) :

François Mutter, porte-parole des tpg

+41 22 308 31 60 / +41 79 694 49 44 - mutter.francois@tpg.ch

Les Transports publics genevois tpg sont l'opérateur de transport public de référence de la région genevoise. Ils ont pour mission de contribuer à la gestion de la mobilité sur leur territoire en proposant une offre de qualité dans le respect des principes du développement durable. Les tpg visent dans toutes leurs actions l'excellence au service de la collectivité publique. Ils agissent dans le cadre d'un contrat de prestations renégocié tous les cinq ans avec l'État de Genève.